



Infos SN-MCR juin 2024

Election partielle d'administrateurs de la CARMF

Les élections des délégués CARMF dans certains départements se sont terminées les 14 et 16 mai dernier. Les résultats sont consultables sur le site de la CARMF. On observe une progression du nombre d'élus présentés par le SN-MCR.

Si vous avez été élu délégué, un prochain vote vous sera demandé pour l'élection cette fois d'administrateurs au CA de la CARMF. Ce vote se déroulera **du 14 juin au 4 juillet 2024 (date limite de retour)**.

Pour le collège des retraités et cumuls, le vote (**à l'échelon national**), concernera 2 postes d'administrateurs titulaires (et 3 suppléants). Nous soutenons les candidatures des Drs Dominique ENGALENC comme titulaire et Jacques RIVOALLAN comme suppléant.

Pour le collège des conjoints survivants retraités (vote **à l'échelon national** pour 1 poste d'administrateur titulaire), nous soutenons la candidature du Dr Solange MOORE.

Dans le collège des cotisants, le vote (**au niveau régional**) concernera 9 régions, 6 pour 1 poste d'administrateur titulaire (avec le suppléant) et 3 (Grand Est, Nouvelle Aquitaine, PACA) pour 2 postes d'administrateurs titulaires (avec le suppléant). Vous reconnaîtrez nos candidats à leur programme, avec le message :

Sauvegarder nos retraites et construire leur avenir.

Il convient de voter pour un nombre de candidats au maximum égal à celui indiqué des postes à pourvoir, sinon le vote est annulé. Mais rien n'empêche de faire un choix plus limité inférieur au nombre de postes.

Ces candidatures reflètent les positions de notre syndicat à la fois de défense et de propositions sur le futur de nos retraites, pour une indexation annuelle des pensions selon l'inflation, une amélioration de l'ASV, la création d'un statut simplifié du médecin retraité actif en cumul avec notamment la suppression des cotisations retraites à fonds perdu ...

Le résultat de ces élections sera proclamé le 12 juillet prochain.

SN-MCR (Syndicat National des Médecins Concernés par la Retraite)

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS

**Tél : 01.87.44.62.60/07.56.37.77.61 – E-mail : snmcr@club-internet.fr
www.retraitemedecin.org**

Signature de la convention entre les médecins libéraux et l'Assurance Maladie

Cette convention 2024 vient d'être signée par 5 syndicats médicaux représentatifs sur 6 et les organismes d'assurance maladie, pour une durée de 5 ans. C'est un document très technique, qui sans les annexes comprend 177 pages. Elle est loin de répondre à toutes les demandes des médecins libéraux notamment en matière de nomenclature des actes médicaux et de comblement du retard pris depuis des années sur leur rémunération.

Elle entraînera cependant à terme, aux dires de la CNAM, un supplément de ressources pour la médecine libérale chiffré à 1,6 Milliard € par l'assurance maladie et 300 Millions € par les complémentaires.

Cette masse financière devrait apporter un montant supplémentaire de cotisations, améliorer l'équilibre financier de nos régimes de retraite, avec pour conséquence une valorisation indispensable des pensions des retraités actuels et futurs.

Les conditions de l'ASV restent inchangées, avec le financement au 2/3 par l'assurance maladie en secteur 1 et OPTAM.

Décès du Président d'honneur du SN-MCR

Nous avons le regret de vous annoncer le décès du Dr René MICHEL, le 25 mai 2024, à l'âge de 96 ans, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien 1^{er} Vice-Président de la Confédération des syndicats médicaux français, ancien Président de la Chambre syndicale des médecins du nord de la France, Président d'honneur du SN-MCR.

Ses funérailles ont eu lieu le 4 juin dernier à 10 heures en l'église d'ECLAIBES (59330).

Le SN-MCR rend hommage à ses actions nombreuses dans plusieurs domaines, professionnel, syndical, social, militaire et témoigne de toute sa reconnaissance pour sa Présidence de notre syndicat jusqu'en 2015.

Le GUIDE RETRAITE SN-MCR édition 2024 est sur notre site :

<https://retraitemedecin.org/guide-de-retraite-des-medecins-2024/>